



Informations & Programme

Obligations Règlementaires

L'employeur a l'obligation de délivrer une autorisation de conduite à tous salariés qui utilisent une grue de chargement.

Pour cela il doit s'assurer de leur capacité à conduire en sécurité soit par une formation à la délivrance d'une autorisation de conduite soit par le passage d'un test CACES suivant la recommandation R490.

La durée et le contenu de celle-ci doit être adaptée à l'expérience du candidat et la complexité de l'équipement du travail concerné.

Formation et autorisation de conduite :

- Article R 4323-55 du code du travail * les modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 02 décembre 1998.
- Article R 4323-56 du code du travail * Circulaire DRT 99/7 du 15/06/1999 * Décret n°2015-172 du 13/02/2015.

Vérifications générales périodiques :

- Arrêté du 01 mars 2004.

AIPR Travaux à proximité de réseaux :

- Arrêté du 15 février 2012 modifié * Arrêté du 22 Décembre 2015.

Objectifs

- Lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de la grue de chargement concernée en situation de travail.
- Lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité d'une grue de chargement concernée.
- Lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation.
- Lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir les risques.

Conformément à la recommandation CNAM TS R490.

25 avenue de Berlincan - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

☎ 06 35 44 03 34 - ✉ conseil@cop-formation.fr - 🌐 www.cop-formation.fr

N° Déclaration d'Activité 72 3309848 33 - NAF 8559A - Siret : 811 587 161 00019



Public

Tous salariés amenés à utiliser une grue de chargement.

Pré requis

Avoir 18 ans et plus.

Être en possession d'un Certificat d'aptitude au travail délivré par la médecine du travail.

Être en possession du titre CACES de la grue de chargement concernée.

Durée

Recyclage : Tous les 5 ans variable en fonction du type et groupe concernée et de l'expérience de l'apprenant.

Evaluation

- Les acquis de la formation sont mesurés par une évaluation théorique et pratique (CACES) conformément à la recommandation R490 CNAM.
- Le CACES ne pourra être délivré que pour la grue de chargement concernée pour laquelle le candidat a été évalué.
- Le CACES ne pourra ne peut être délivré que si toutes les épreuves décrites dans la grille d'évaluation pratique correspondante ont été effectuées, en situation de travail. Tous les moyens requis doivent donc être mis en œuvre pour le passage des épreuves pratiques (aucune simulation n'est admise).
- Une attestation de formation remise aux participants en fin de formation mentionnera la réussite ou l'échec aux évaluations théoriques et pratiques.
- L'employeur pourra en conséquence prendre la décision de délivrer ou non l'autorisation de conduite.
- Les CACES seront réalisés par nos partenaires organismes testeurs certifiés par un organisme de contrôle.

Validation

- Attestation de formation.
- Préparation du titre d'autorisation de conduite rempli ou non suivant la demande du client.
- Si réussite aux épreuves théoriques et pratiques demandés par le référentiel R490, délivrance d'une carte CACES.

Documentation

Un livret de formation est remis à chaque participant.



Matériel Pédagogique

- Visuel sur vidéoprojecteur.
- Discussions.
- Intervention sur le terrain.
- Présentation du matériel et EPI.
- Exercices sur application des thèmes abordés.

Programme

Connaissances Théorique :

Connaissance générale :

- Généralités, réglementation, les responsabilités.
- Rôle et responsabilité du conducteur, du chef de manœuvre, du signaleur et de l'élingueur.
- Acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels.

Technologie de la grue de chargement :

- Terminologie et caractéristiques générales (hauteur flèche, portée, capacités).
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes.
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.
- Identification, rôle des différents postes de commande d (normal, dépannage, secours).
- Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs.

Stabilité et notions élémentaires de la grue de chargement :

- Conditions d'équilibre, facteurs qui influent sur la stabilité, règles de stabilisation.
- Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur, respect des limites de capacités.
- Conditions de stabilité.
- Evaluation de la masse, de la surface au vent de la position du centre de gravité des charges, conditions d'équilibre.



Risques liés à l'utilisation de la grue de chargement :

Principaux risques origines et moyens de prévention associés :

- Renversement de la grue.
- Heurts de personnes avec la charge et avec la grue.
- Retombée du renversement de la charge.
- Risques liés à l'environnement et aux conditions climatiques, manque de visibilité.
- Risques de chutes de hauteur depuis le plateau porteur, risque de chute de plain-pied du grutier lors de l'utilisation d'une télécommande.

Accessoires de levage et d'élingage :

- Choix et utilisation des accessoires de levage (élingues, palonniers, pinces, fourche à palettes...).
- Respect des règles d'élingage.
- Principales détériorations des accessoires de levage (élingues de tous types, fourche à palettes, manille...).

Exploitation et vérifications de la grue de chargement :

- Opérations interdites (survol des personnes avec une charge, levage de personnel, remplissage d'une benne suspendue).
- Adéquation aux opérations à effectuer.
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives, téléphone mobile, musique.
- Vérifications d'usage et opérations de maintenance de 1er niveau.
- Les dangers et conduite à tenir en cas d'incendie ou de défaillance de la grue.
- Signalisation et balisage de la zone d'évolution.
- Port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser.
- Les manœuvres de secours.
- Principales anomalies.

Savoir Faire Pratiques :

Vérifications visuelles et prise de poste avec utilisation des documents.

Mise en configuration d'exploitation (positionnement du porteur, déploiement et mise en appui des stabilisateurs...).



Utilisation et conduite de la grue de chargement, exercices pratiques de positionnement et manœuvres :

- Vérifier le bon élingage d'une charge simple.
- Utiliser différents accessoires de levage : élingues, pinces à fourche, fourche à palettes...
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés.
- Prendre et déposer une charge dans un endroit précis et visible.
- Communiquer avec le chef de manœuvre, l'élingueur au moyen des gestes et signaux conventionnels.
- Communiquer par radio et maîtriser et rattraper le ballant d'une charge.
- Fin de poste et opérations d'entretien quotidien, maintenance de 1er niveau.
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).
- Enumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande (déplacement, manipulation).
- Vérifier les équipements de transmission (signification des voyants lumineux etc...).
- Exécuter tous les mouvements que peut effectuer la grue de chargement.